

TRANSFORMATION D'UNE EURL EN SARL

FORMULAIRES

- Formulaire M2 – dûment rempli et signé, en deux exemplaires
- Formulaire TNS (si le nouveau gérant est gérant majoritaire (rémunéré ou non) – dûment rempli et signé, en deux exemplaires

(Si dépôt du dossier par un mandataire, joindre le pouvoir) déclaration d'affectation du patrimoine postérieure à la création de l'entreprise individuelle

DOCUMENTS POUR LA SOCIETE

- 2 exemplaires enregistré (auprès du centre des impôts) du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire ayant décidée la modification
- 2 exemplaires des statuts mis à jour certifié conforme par les représentants légaux
- 2 exemplaires du journal d'annonces légales ou une attestation du journal mentionnant le texte et la date de parution
- 2 exemplaires de l'acte de cession de parts enregistré.

DOCUMENTS POUR LES MEMBRES DE LA SOCIETE

Pour les gérants (à l'exception des anciens gérants de la SARL) :

- Copie de la carte d'identité ou du Passeport en cours de validité
- Attestation de non condamnation pénale
- Justificatif de qualification (Diplôme ou Certificats de travail) si activité réglementée
- Attestation de suivi de stage de préparation à l'installation (le cas échéant)

Pour les membres personnes morales :

- Extrait k bis de – de 3 mois
- Pour le représentant permanent s'il est différent du représentant légal de la société :
 - Copie de la carte d'identité ou du Passeport en cours de validité
 - Attestation de non condamnation pénale
 - Copie de la décision nommant le représentant permanent



TARIFS

- ✓ Règlement obligatoire à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat :
 - 157,50 €
- ✓ Règlement à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce :
 - 79,38 €
 - 46.51 € pour le registre des bénéficiaires d'une société

PROCEDURE

Transmission du dossier complet, avec règlement

- Par courrier à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne - Service CFE - 68 Boulevard Lundy – BP 62746 51062 REIMS CEDEX
- Par dépôt, sur rendez-vous (se munir de sa carte vitale)

CONTACTS

cfe@cm-marne.fr
www.cm-marne.fr
[@artisanat51](https://www.instagram.com/artisanat51)
03.26.40.64.94